

Titre professionnel – Agent de sûreté et de sécurité privée (TP A2SP)

Mis à jour le 15 décembre 2025

Conditions d'entrée et prérequis

Etre titulaire d'une autorisation préalable ou provisoire en cours de validité délivrée par le CNAPS Aptitude physique (Annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005), attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois Justifier du niveau B1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)

Niveau d'entrée

Niveau 3 - CAP

Niveau de sortie

Niveau 4 - BAC

Public visé

Salariés Demandeurs d'emploi Individuels

Rythme

Temps plein

Durée en centre

450 heures

Validation

Présentation du Titre Professionnel Agent de Sûreté et de Sécurité Privée – A2SP (Niv.IV – RNCP)

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Évaluation certificative en fin de formation selon le Référentiel de Certification en vigueur (CQM – Mise en situation professionnelle – Entretien technique – Entretien

Objectifs professionnels

- Préparer les épreuves du titre professionnel « Agent de Sûreté et Sécurité Privée » – A2SP, selon le référentiel en vigueur du Ministère du Travail

Contenu

- CCP 1 – Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité
- CCP 2 – Assurer une prestation de surveillance humaine dans une démarche de prévention et de protection contre les risques et les menaces
- CCP 3 – Assurer une prestation de surveillance sur des sites sensibles dans une démarche de protection renforcée

Modalités pédagogiques

Formation en présentiel

Profil des intervenants

Formateurs qualifiés Prévention Sécurité Incendie et Surveillance Humaine

Méthodes pédagogiques

Exposés – débats
Etudes de cas
Visites sur site Intervention de professionnels
Périodes de formation en milieu professionnel

Moyens pédagogiques

Plateau technique du Lycée Raymond KOPA dédié aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

Délais et modalités d'accès

Selon calendrier en cours

Financements possibles

Financement dans le cadre des différents dispositifs de la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi.
Tarif individuel net de toutes taxes de 12 à 20 €/heure

Les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet

Poursuite de parcours

TP A2SP
CAP Agent de Sécurité
Bac Pro Métiers de la Sécurité

Titre professionnel – Agent de sûreté et de sécurité privée (TP A2SP)

final avec le jury)	BTS Management et Prévention des Risques
Possibilité de validation par blocs de compétences	Passerelles Informations sur la certification dont équivalences et passerelles sur le site de France Compétences RNCP 34507
Non	
Nombre de participants	Référent handicap Accompagnement spécifiques au projet et durant la formation par nos référentes handicap. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
12 stagiaires maxi. par session	
Entrée et sortie permanente	Réseau
Non	<ul style="list-style-type: none">• GRETA CFA de la Marne• 20, rue des Augustins CS 30037 51725 REIMS CEDEX• contact@gretamarne.com• 03.26.84.55.40• gretamarne.com• SIRET : 19510035900023
Codes réglementaires	
<ul style="list-style-type: none">• Code RNCP : RNCP34507	